



---

**Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement**

---

Séance ordinaire du mercredi 11 septembre 2013

Résolution: CA13 240530

---

**Demander au conseil municipal d'adopter un règlement intitulé Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) concernant la hauteur et la densité d'un secteur situé au sud de la rue Saint-Antoine, entre les rues de la Montagne, Torrence et Jean-D'Estrées**

Il est proposé par Sammy Forcillo

appuyé par Pierre Mainville

De demander au conseil municipal d'adopter un règlement intitulé Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) concernant la hauteur et la densité d'un secteur situé au sud de la rue Saint-Antoine, entre les rues de la Montagne, Torrence et Jean-D'Estrées;

De soumettre ce projet de règlement à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne les assemblées de consultation publique, conformément à l'article 89.1 de la Charte de la Ville et prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, conformément au paragraphe 2 du premier alinéa de l'article 83 de la Charte de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

40.28 1136347027

Domenico ZAMBITO

---

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 12 septembre 2013